

## Législature 2017-2021

N° 36

### Message du Conseil communal au Conseil général du 26 février 2018

#### **Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 6'600'000.00 TTC pour la construction d'une halle de sport pour l'école de Murist, d'une salle de classe, d'un local pour l'Accueil extra-scolaire et d'une bibliothèque**

---

#### **1. Introduction**

Le projet initial de la Commune de Murist, qui date de 2001, avait déjà prévu, sur le site actuel du centre scolaire, la construction d'une halle de sport ou d'une salle polyvalente. Après 16 ans, il est temps de concrétiser ce projet car le nombre d'élèves présents sur le site a augmenté.

Actuellement les cours d'éducation physique de la zone scolaire 3 (Murist-Vuissens) ont lieu à Chavannes-le-Chêne, où les infrastructures ne sont pas complètement compatibles avec les objectifs du Plan d'Etudes Romand. Les élèves se rendent également à la salle de Lully qui voit ses disponibilités limitées. En 2015, la Commune de Murist relance ce projet auprès du Service du Sport qui, après une analyse du besoin, donne son soutien pour la construction d'une salle de sport.

La zone scolaire 3 bénéficie d'un régime d'exception quant aux effectifs. Dans ce contexte, l'école sera maintenue à Murist à long terme et il est donc logique de développer les infrastructures existantes et d'investir pour agrandir le bâtiment. Avec l'augmentation potentielle du nombre d'élèves par l'accueil d'environ 20 enfants de localités vaudoises voisines, le programme d'occupation de l'école a quelque peu changé depuis le début du projet. Les besoins en salles de classes ont été revus et le projet a été adapté en conséquence :

- Création d'une nouvelle salle de 81 m<sup>2</sup>. Elle sera utilisée pour les activités créatrices textiles. Grâce à ses dimensions, elle pourra être convertie en salle primaire si besoin
- Accueil extra-scolaire pour 20 enfants (env. 15% de l'effectif de l'école)
- Bibliothèque
- Adaptation aux personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un ascenseur
- Réaffectation des salles de l'ancienne école :
  - o 5 salles de classes primaires
  - o 2 salles enfantines
  - o 1 salle des maîtres / économat
  - o 2 nouveaux WC
  - o 1 salle d'appui

Résumé de l'évolution du programme :

Nombre de salles	Actuel	Enquête 2016	Enquête 2018
Salle primaire	4	4	5
Salle enfantine	2	2	2
Salle ACT Activités créatrices textiles	1 (ancien bureau communal)	1	1
Salle ACM Activités créatrices manuelles	0	1 (prévue salle des sociétés)	0
Salle AES Accueil extra-scolaire	0	1 (15)	1 (20)
Sociétés	1	0	1

Pour rappel, avant la fusion, la Commune de Murist a soumis un dossier à l'enquête publique. Ce dossier a suscité quelques oppositions. Au début de l'année 2017, le Conseil communal d'Estavayer a pris connaissance de ce dossier. Il a décidé de ne pas traiter les oppositions et de revoir quelque peu le projet pour l'adapter aux besoins futurs de la zone scolaire 3, comme mentionné ci-dessus. Les oppositions concernaient les possibles nuisances sonores qu'engendrerait le trafic vers la salle de sport. La commune a pris les devants pour connaître les données du problème avant la nouvelle mise à l'enquête.

## 2. Projet

Le nouveau bâtiment correspondra au standard Minergie P. La Loi sur les énergies oblige les communes à une politique d'exemplarité en matière de conception énergétique en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables. Pour chauffer le bâtiment, la Commune de Murist avait choisi les pellets, l'alternative la plus rentable selon une étude d'un bureau d'ingénieurs. Pour la consommation d'électricité, des panneaux solaires photovoltaïques seront installés en toiture. Une ventilation double flux est prévue.

Les plans en annexe montrent le projet tel qu'il a été mis à l'enquête.

La halle de sport s'inscrit dans l'emplacement prévu dans le projet de construction de l'école. Un volume de transition entre l'ancienne école et la halle de sport devient le cœur de circulation verticale et horizontale ainsi que la nouvelle entrée principale. La nouvelle salle de classe se détache du bâtiment principal. Elle vient s'appuyer contre l'autre extrémité de l'école. Elle crée ainsi un espace plus fermé sur une partie de la cour existante et qui sera protégé de la pluie par un avant-toit. Des supports pour les vélos/trottinettes sont prévus près de l'entrée. Adossés à la halle de sport seront présents un petit local de rangement et 1 WC.

La répartition dans le bâtiment est la suivante :

- **Sous-sol** : salle de sport, dépôt d'engins de gym, dépôt pour tables et chaises ; cuisine/office, WC ; local technique et conciergerie. Rampe d'accès. Les vestiaires se situent dans les locaux des abris PC existants. Evacuation de la citerne à mazout, transformation en local pour les pellets ;
- **Rez-de-chaussée** : Salle AES, bibliothèque et 2 WC. Nouvelle salle de classe. Démolition de l'escalier existant. Changement d'affectation du bureau communal (actuellement salle d'ACT) en classe enfantine et d'une salle d'appui en salle des maîtres + économat ;
- **Premier** : superstructure de la cabine d'ascenseur. Aucun changement dans la structure du bâtiment ancien. Changement d'affectation d'une salle des maîtres en salle d'appui.

### 3. Devis

Le détail du coût des travaux est le suivant :

CFC	Bâtiment	CHF TTC
CFC 1	Travaux préparatoires, évacuation citerne	80'000.00
CFC 2	Salle de sport	2'000'000.00
	Matériel et technique	470'000.00
	Panneaux solaires photovoltaïques	80'000.00
	Volume intermédiaire	1'200'000.00
	Classe ACT	300'000.00
	Préau	100'000.00
	Déplacement réduit extérieur	15'000.00
	Transformations intérieures yc stores	120'000.00
CFC 3	Équipement fixe yc mur de grimpe	85'000.00
CFC 4	Aménagements extérieurs	95'000.00
CFC 5	Permis, assurance, taxe d'électricité	24'000.00
	Divers et imprévus (10%)	454'500.00
	<b>Total intermédiaire</b>	<b>5'023'500.00</b>
	Honoraires architectes, ingénieurs et offres commandes	835'000.00
	<b>Total HT</b>	<b>5'858'500.00</b>
	TVA 7.7%	451'105.00
	<b>Total TTC arrondi</b>	<b>6'310'000.00</b>

CFC	Réserve paroi phonique	CHF TTC
CFC 4	Réserve paroi phonique	24'000.00
	TVA 7.7%	1'848.00
	<b>Total TTC arrondi</b>	<b>26'000.00</b>

CFC	Éléments mobiles et accessoires	CHF TTC
CFC 9	Sport - Éléments mobiles et accessoires	60'000.00
	Mobilier 200 places complet	55'000.00
	Mobilier AC	30'000.00
	Mobilier enfantines	45'000.00
	Mobilier AES	25'000.00
	Part de lustrerie	30'000.00
	<b>Total HT</b>	<b>245'000.00</b>
	TVA 7.7%	18'865.00
	<b>Total TTC arrondi</b>	<b>264'000.00</b>

**Total général TTC**

**6'600'000.00**

Nous précisons que les estimations des architectes ont été réalisées avec une marge de +/- 10%. Les chiffres ci-dessus correspondent aux montants communiqués par les architectes, arrondis.

#### 4. Financement

Le montant de CHF 6'600'000.00 TTC sera porté à charge du Dicastère des Bâtiments et des Infrastructures. Le taux d'amortissement est fixé à 3% selon l'article 53 ReLCo. En comptant un taux d'intérêts raisonnable de 2%, la charge financière annuelle sera d'environ CHF 330'000.00. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

Une demande de subvention a été envoyée au canton pour la halle de gymnastique et les salles de classes supplémentaires. Le montant reçu viendra en déduction de l'investissement et réduira la charge annuelle au prorata.

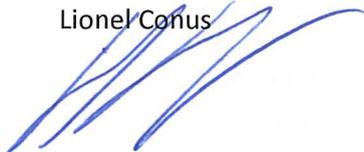
#### 5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 6'600'000.00 TTC pour la construction d'une halle de sport pour l'école de Murist, d'une salle de classe, d'un local pour l'Accueil extra-scolaire et d'une bibliothèque et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

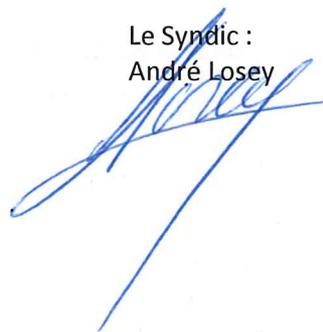
Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 29 janvier 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :  
Lionel Conus



Le Syndic :  
André Losey



**Conseiller communal responsable :** Jean-Claude Votta, Dicastère des Bâtiments et des Infrastructures

Annexes : plans



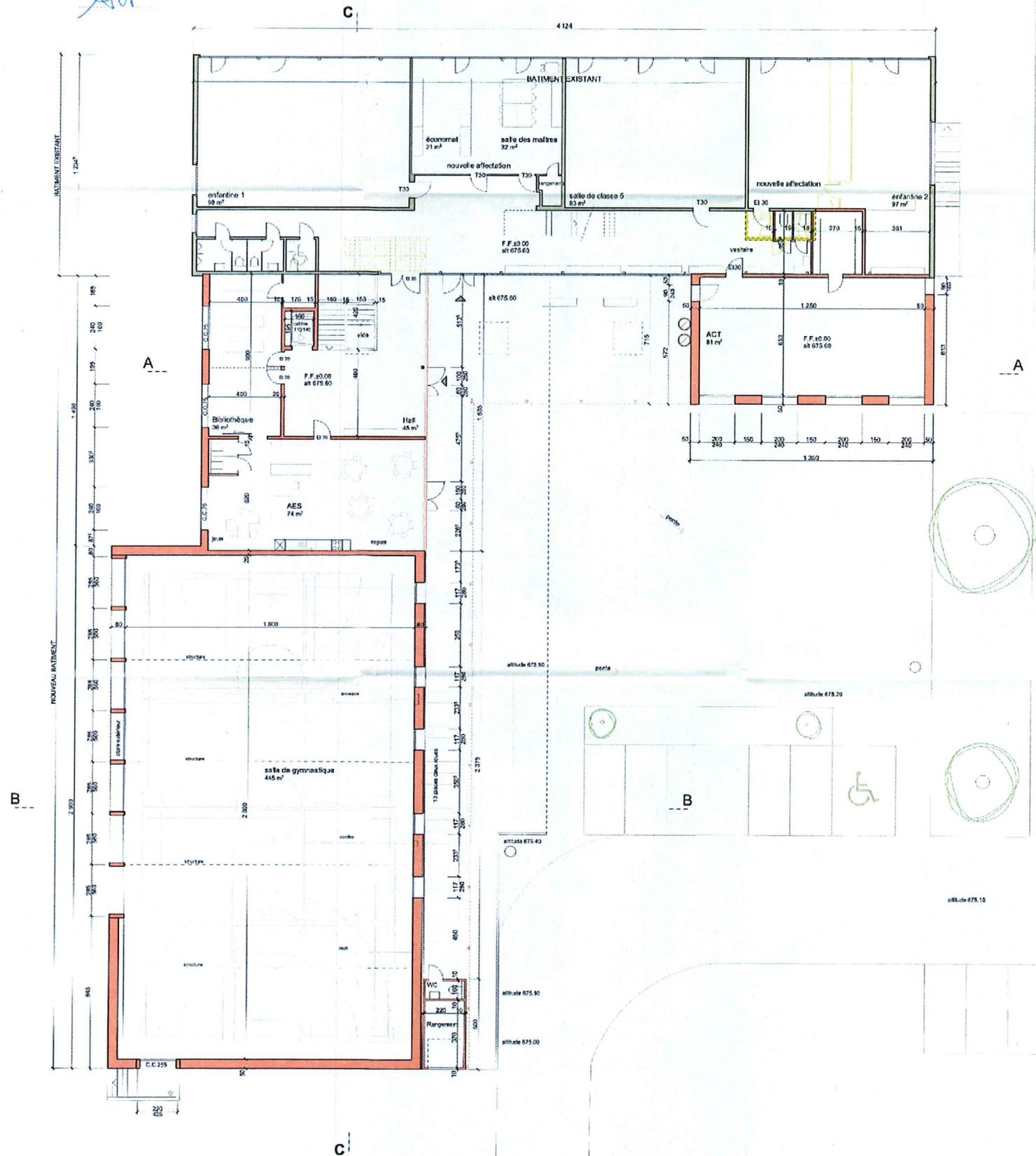
413 2	Agrandissement, transformation de l'école et construction d'une salle de gymnastique à Murist. Commune d'Estavayer	échelle: 1:100
		date: 15.01.2016
Rez-de-chaussée		dessin: XT
1° maître: ARCHITECTURE ET DÉCORATION - PLACE DU MARCHE 2 - 1300 PAVILLON TEL: 021 682 62 20 - FAX: 021 682 62 22 - <a href="mailto:av.architectes@bluewin.ch">av.architectes@bluewin.ch</a>		titre:
1.1.14	1.1.14	date: 01.01.2016



Légende: ■ Nouveau ■ A démolir ■ Existente

Propriétaire: Le Bynio secteur communal Le Secourable communal  
 La Commune d'Estavayer

Architecte: *AA*



413	Agrandissement, transformation de l'école et construction d'une salle de gymnastique à Murist. Commune d'Estavayer	Échelle: 1:100
5		Date: 19.01.2019
Façades		Dessinateur/Tracé: XT
PROJETANT: INGÈRENS/VALANTHER ARCHITECTURE - PLACE DU MARCHÉ 2 - 1000 YVERNE		Objet:
TEL: 091 682 02 20 - FAX: 091 682 02 22 - www.ingensvalanther.ch		Date:
OBJET: Ecole		Dessinateur:

Légende: **Nouveau** A démolir Existant

Propriétaire: Le Syndic scolaire commune Le Secrétaire communal  
La Commune d'Estavayer

Architecte:

*XT*

